

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Sétif 1
Institut d'Architecture et des
Sciences de la Terre

جامعة سطيف 1
معهد الهندسة المعمارية و علوم الأرض



**Procès-verbal de la réunion du Conseil scientifique extraordinaire de l'Institut
d'Architecture et des Sciences de la Terre du 18 mars 2014**

Le Conseil scientifique de l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre s'est réuni en session extraordinaire le 18 mars 2014 à 14h00.

Etaient présents :

M. Moulley Charaf CHABOU	Président du CSI
M. Ali CHOUGUI	Directeur de l'Institut
M. Abderazak DJEMILI	Directeur adjoint chargé de la PG & Recherche Scientifique
M. Larbi KHABER	Directeur adjoint chargé de la Pédagogie
M. Amar MEBARKIA	Chef de Département - Sciences de la Terre
M. Ali RAHMANI	Chef de Département - Architecture
M. Saïd BELALA	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Mustapha SAMAI	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. El Hachemi LAGHOUAG	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Tayeb BOUIMA	Représentant des enseignants – Dép. Sciences de la Terre
M. Mohamed DAASAMIOUR	Représentant des enseignants – Dpt. Sciences de la Terre
M. Tahar BELLAL	Directeur de Laboratoire
M. Saïd MADANI	Directeur de Laboratoire
M. Hamza ZAGHLACHE	Directeur de Laboratoire

Ordre du jour :

1. Avis sur les propositions de nominations ou de reconductions des responsables des équipes de formation (domaine, filières et spécialités) en Architecture et Sciences de la Terre.
2. Critères pour la publication de photocopiés.
3. Divers.

1. Avis sur les propositions de nomination ou de reconduction des responsables des équipes de formation (domaine, filières et spécialités) en Architecture et Sciences de la Terre.

Pour le département d'Architecture, le CSI a émis un avis favorable aux propositions de nominations suivantes :

Responsable de filière « Architecture » : Mr Belala Saïd, Maître Assistant A.

Responsable de spécialité « Architecture » : Mr Derbal Rabah, Maître Assistant A.

Pour le département des Sciences de la Terre, le CSI a émis un avis favorable aux propositions de nomination et reconductions suivantes :

Responsable du domaine STU : Mr Bouima Tayeb. Maître de Conférences A.

Responsable de filière « géologie » : Mr Hadji Rihab, Maître de Conférences B.

Responsable de spécialité « Géosciences » : Mr Zitouni Hocine, Maître Assistant A.

Responsable du Master « Géologie de l'Ingénieur » : Mr Daasamiour Mohamed, Maître de Conférences B.

2. Critères pour la publication de photocopiés.

Les photocopiés de cours seront soumis à l'avis de 2 experts pour évaluation. Dans le cas d'avis divergents, un troisième expert sera sollicité pour trancher. Si le photocopié est celui d'un cours qui ne concerne pas les spécialités d'Architecture ou des Sciences de la Terre, des experts externes à l'Institut seront sollicités pour l'évaluation.

3. Divers

En raison d'une erreur survenue lors de la réunion du Conseil extraordinaire de l'Institut du 09 janvier 2014, le CSI a décidé d'annuler la décision concernant l'acceptation de la publication du polycopié de cours de Mr Mebarkia Amar du département des Sciences de la Terre.

Ainsi, il est demandé à l'intéressé de restituer l'original de l'extrait de PV du CSI extraordinaire du 9 janvier 2014 qui lui a été remis.

Il est demandé aussi à l'intéressé de réintroduire sa demande concernant son polycopié pour qu'elle soit réétudiée selon les nouveaux critères établis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H00.

Le Président du CSI

M.C. Chabou